

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT : PYRENEES-ATLANTIQUES

NOMBRE DE MEMBRES : 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
D'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNE
D'AHETZE**

SEANCE DU 11 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq le vendredi onze avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de cette Commune, convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie.

Etaient présents : ALAMAN Céline, CARRERA-INDO Nahia, FORDIN Maite, GARCIA Y PEREDA Carole, HARRIAGUE Françoise, LARROQUET Gérard, LESURE Jean-Luc , LABAT-ARAMENDY Ramuntxo

Absents :

Absents avec procuration : CHARGOIS Gaelle procuration à FORDIN Maite

Votants : 8

Secrétaire de séance : GARCIA Y PEREDA Carole

**OBJET DE LA 2^{ème} DELIBERATION N°20250402
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU CCAS 2024**

Le Conseil d'Administration, réuni sous la Présidence de Madame FORDIN Maite, délibérant sur le Compte Administratif 2024 du budget CCAS de la commune dressé par Monsieur le Maire d'Ahetze.

Madame FORDIN Maite présente le projet de Compte Administratif pour l'année 2024 contenu dans la note de présentation jointe.

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET CCAS DE LA COMMUNE

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES :

Prévu 758.20€

Réalisé : 0€

Reste à réaliser : 0€

RECETTES :

Prévu : 758.20€

Réalisé : 758.20€

Reste à réaliser : 0€

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES :

Prévu : 13 302.46€

Réalisé : 2 492€

Reste à réaliser : 0€

RECETTES :

Prévu : 13 302.46€

Réalisé : 13 302.46€

Reste à réaliser : 0€

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Investissement : 758.20€
Fonctionnement : 10 810.46€
Résultat global : 11 568.66€

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

ID : 064-216400093-20250411-20250402-BF



Le Président quitte la salle.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide **A L'UNANIMITE** :

- **de statuer sur l'exécution du budget 2024 en ce qui concerne ses différentes sections budgétaires :**
- **de déclarer que ces comptes n'appellent ni observation, ni réserve de sa part et adopte le compte administratif du budget CCAS de la commune dressé pour l'exercice 2024.**

Fait et délibéré le 11 avril 2025,

Le Président,
Ramuntxo LABAT-ARAMENDY

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. Labat-Aramendy', written over a faint circular official stamp.